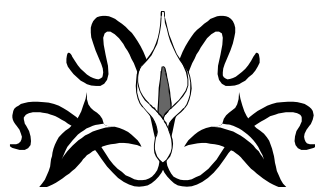


**HAMMANI FARIDA
SAGE-FEMME DE
LICENCE MICRONUTRITION
DU CONTRACEPTION/GYNECOLOGIE DE PREVENTION
« MARHABA »
47200- MONTPOUILLAN**

NUMERO DE DECLARATION D'EXISTENCE 72 47 00784 47
EFFECTUEE AUPRES DE LA PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE
N° SIRET :30867927300075 Code APE :8559A



**CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(ARTICLE L.920-13 DU CODE DU TRAVAIL)**

(COMPORTE 2 PAGES)

ENTRE LES SOUSSIGNES :

1. LA FORMATRICE : FARIDA HAMMANI,

2. **Nom, prénom et adresse** du cocontractant ci après désigné le stagiaire :
:.....
3. Courriel :.....Tel :
4. N° de praticien dans le département d'exercice :
5. N° national RPPS :

est conclu un contrat de formation en application de l'article L.920-13 du code du travail

ARTICLE 1ER : OBJET :

En exécution du présent contrat Farida HAMMANI s'engage a effectuer l'action de formation

« La consultation préconceptionnelle »

Module Complémentaire du niveau 1 réservé aux sages femmes

Article 2 : Nature et caractéristique de l'action de formation :

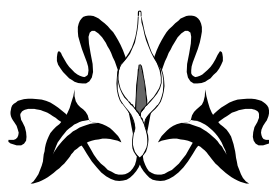
- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de la santé prévue par l'article L. 900-2 du code du travail

Elle a pour objectif de former les sages-femmes aux connaissances nécessaires au suivi gynécologique de prévention et de rétablir le meilleur état de santé possible dans le cadre d'un projet de maternité

A l'issue de la formation une attestation sera délivrée au stagiaire

- Sa durée est fixée à 21 heures réparties sur 3 jours de formation
- Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire : afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé que cette formation est destinée aux sages-femmes, diplômées ayant validé le 1^{er} Niveau « Alimentation santé »



Article 4 : Organisation de l'action de formation :

- La formation aura lieu Les
- Horaires 7heures par jour X3jours soit 21h de formation
- Elle est organisée pour un effectif maximum de 15 stagiaires
- Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes :

Cours théoriques, utilisation de dossiers techniques, écran partagé, large bibliographie, examen clinique de l'état nutritionnel d'une femme enceinte.

Un Quizz est proposé au début et à la fin de la formation

Une évaluation sera proposée à l'issue de la formation et à 6 mois

Un approfondissement des connaissances sera proposé à 1 an

La formatrice : Farida HAMMANI, sage-femme D.E, spécialisée en Nutrition, licenciée en micronutrition , DU de contraception et gynécologie de prévention

Article 5 : Délai de rétractation

A partir de la date de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe la formatrice par lettre recommandée avec AR .

Dans ce cas, aucune indemnité ne peut être exigée du stagiaire

Article 6 : Disposition financières :

Le prix de l'action de formation est fixé à **320 euros**

120€ à l'inscription

200€ lors de la formation

Article 7 : Interruption du stage :

En cas de cessation anticipée de la formation, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

1) du fait de la formatrice : celle-ci s'engage à rembourser aux stagiaires les sommes dues au prorata des prestations effectivement dispensées au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat

3) du fait du stagiaire : si l'abandon du stage ne découle pas d'un cas de force majeure reconnu, la totalité du stage est due, si le motif de l'abandon découle d'un cas de force majeure dûment reconnu, le remboursement des sommes se fera au prorata des prestations effectivement reçues.

Article 8 : En cas de différent

Si une contestation ou un différent n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Marmande sera seul compétent pour régler le litige.

FAIT EN DOUBLE EXEMPLAIRE

Pour le stagiaire :

Nom et prénom

Montpouillan le 08 Février 2022

Pour la formatrice :

Farida Hammani, sage-femme nutritionniste



☎ : 05.53.93.53.60

Courriel : visafemmes@wanadoo.fr

Site : www.visafemmes.org

